

Révision: 02-10-2017
 Remplace: 27-03-2015
 Version : 05.01/FRA

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Graisse lubrifiante

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: SKF MAINTENANCE PRODUCTS
 Postbus 1008
 NL-3430 BA Nieuwegein
 Pays-Bas
 Tél: +31 30 6307200
 E-mail : sebastien.david@skf.com
 WWW: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement Aquatic Chronic 3;H412
 (CE) no 1272/2008):

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Effets nocifs les plus graves : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases H: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.(H412)
 Phrases P: Éviter le rejet dans l'environnement.(P273)
 Éliminer le contenu/réceptacle dans une décharge, conformément aux dispositions locales en vigueur.(P501-A)

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	85940-28-9-B	Acide phosphorodithioïque, mélange	Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic	2,5-5	.
.	288-917-4	d'esters O,O-bis(2-éthylhexyl, isobutyl	2;H411	.	.
.	.	et isopropyl), sels de zinc	.	.	.
.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Les huiles minérales dans le produit contient <extrait de DMSO 3% (IP 346).
Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise.

Peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Autres informations: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des conditions de bonne ventilation, et de préférence avec ventilation du procédé. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Ne pas stocker avec : Oxydants forts. Conserver à des températures inférieures à 45°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Dans l'éventualité d'un contact direct avec la peau, porter des gants protecteurs : Type de matériau et épaisseur : Nitrile. >0,38 mm Durée de pénétration : >8 heures. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire : S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre P2.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Pâte /Matières grasses.
Couleur:	Brun jaunâtre
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée
Point d'éclair:	>150 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	< 1000 kg/m ³ (25°C)
Solubilité:	Solubilité dans l'eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec ce qui suit: Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures >45°C.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne.

85940-28-9-B: Rat: LD50 = 3000 mg/kg

LGEP 2: LD50 = 5122 mg/kg

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

LGEP 2: LD50 = 3289 mg/kg

Toxicité aiguë - par inhalation:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Selon les tests réalisés, le produit doit être classé.

Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition unique STOT :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition répétée STOT :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques :

Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë:

85940-28-9-B: Poisson: Cyprinodon variegatus: 96hCL50 = 2,2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles. N'est pas supposé biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles. Aucune bioaccumulation envisagée.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles. N'est pas supposé mobile dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 13 08 99* déchets non spécifiés ailleurs

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit:
Code CED: 15 02 02 Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

-

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : Tableau maladie professionnelle n°36

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Des modifications ont été réalisées 3, 1, 7, 8, 9, 10, 11, 12
dans les paragraphes suivants :

Explication des abréviations :	PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative STOT: Specific Target Organ Toxicity
Méthode de classification :	Calcul basé sur les dangers de composants connus.
Phrases H:	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Formation :	Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.
Autres informations:	Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.
